



Association Arts et Développement

Projet associatif

Fiche d'identité

Date de création : 04 avril 1990

Objet de l'association : Article 2 des statuts

« Convaincue que l'art joue un rôle dans le développement de toute personne, l'association a pour objet de permettre l'accès à l'art des personnes défavorisées : en mettant en œuvre auprès de ces populations des formes d'expression artistique, en suscitant des solidarités entre des personnes désireuses de partager avec les plus défavorisés, en engageant les collectivités et organismes publics et privés, spécialement ceux à vocation culturelle, à apporter leur participation, en organisant un programme de formation à destination d'un public varié, afin de permettre une diffusion toujours plus large de l'action. »

Siège social : 360 Boulevard National - 13003 Marseille.

Contact : artsetdeveloppement@gmail.com / 04 91 95 93 73.

Site internet : www.artsetdeveloppement.com

Agréments : Organisme de formation / Jeunesse et éducation populaire / Education nationale

Sommaire projet associatif :

- 1- Historique et valeurs
- 2- Notre objectif et nos missions
- 3- Notre organisation
- 4- Nos sites d'intervention et nos publics
- 5- Nos partenaires
- 6- Nos orientations pour 2020 - 2025

1- Historique et valeurs :

Notre histoire :

L'association est créée en 1990 à Marseille sous l'impulsion de Loïc Chevrant-Breton pour lutter contre l'exclusion et permettre aux publics socialement fragilisés d'accéder aux pratiques artistiques et culturelles.

Artiste peintre convaincu de l'importance de l'art dans le développement des personnes et dans le processus de sortie de l'exclusion, le fondateur s'inspire des bibliothèques de rue d'ATD-Quart Monde dont il a été délégué régional en Provence, pour organiser des ateliers de rue. Il établit la rencontre entre deux « cultures » : celle du mouvement associatif dédié à la solidarité et celle du monde artistique. Des personnes d'horizons divers le rejoignent pour s'engager auprès des enfants et des familles des cités.

Les ateliers de rue s'implantent progressivement dans 5 quartiers de Marseille, en s'adressant principalement aux enfants, sans conditions d'accès et selon une pédagogie non directive.

Dès 1997, soutenue par la Fondation Abbé Pierre, l'association met au point un processus de transmission de son savoir-faire, afin d'essaimer la démarche dans de nouvelles villes en France. C'est le début des partenariats avec les centres sociaux et la formation de leurs animateurs. L'association est homologuée organisme de formation professionnelle continue. Les ateliers se diffusent à Chambéry, Fréjus, Saint-Maximin et Lyon. Le Réseau des ateliers de rue ne fera dès lors que croître. Sur un total de 40 ateliers en 2019, 26 sont aujourd'hui animés par des organismes autonomes, auxquels ils ont été transmis.

En 2008, la démarche évolue, la collaboration avec les artistes prend une nouvelle dimension avec notamment la mise en place de projets artistiques collectifs qui stimulent la créativité des enfants.

A partir de 2011, l'association crée le « Réseau des ateliers de rue Arts et Développement » et organise des rencontres nationales.

Dès 2013, des visites culturelles et des expositions dans des lieux emblématiques de Marseille complètent la démarche et participent à l'ouverture culturelle des familles des cités. L'association manifeste en centre-ville la créativité des enfants et la fraternité de ses ateliers, en organisant un événement public annuel: Le grand atelier, La grande sortie, La rencontre sur l'art et la culture dans les quartiers. Des partenariats sont mis en œuvre avec de grandes institutions culturelles : FRAC, MUCEM, Festival d'Art Lyrique d'Aix-en-Provence...

En 2018, l'association entreprend une réflexion sur sa mission, ses orientations stratégiques et son projet associatif, dans le cadre d'un DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) avec le soutien de France Active PACA.

Nos valeurs :

La situation des cités et quartiers sensibles dans lesquels l'association intervient est préoccupante, entre exclusion croissante, violences sociales et repli sur soi. Les enfants qui y grandissent sont fragilisés par ce contexte et ne bénéficient pas d'un accès à la culture à la hauteur de leur potentiel. A son échelle, l'association tente de tailler des brèches dans les murs d'exclusion qui entourent les cités, en suscitant auprès des enfants qui y grandissent, le goût de la création et de pratiques artistiques partagées. Elle s'efforce d'articuler accès à la culture, espace public et médiation sociale.

L'association s'inscrit dans la lignée des valeurs d'ATD Quart Monde et des idées portées par le père Joseph Wresinski : « *Les ravages de l'exclusion sociale s'exercent avant tout sur la dignité des personnes. Pour détruire l'exclusion, il faut que chacun ait accès aux droits qui permettent de vivre dans une égale dignité, dont le droit à la culture fait partie. Une société ne peut se construire en laissant les plus fragiles en marge et en leur accordant des sous-droits. S'engager auprès des familles en situation d'exclusion sociale, c'est s'engager avec elles et non pas pour elles, afin qu'elles développent leur pouvoir d'agir* ».

Loïc Chevrant-Breton part à la rencontre des familles gitanes de la Cité Saint-Joseph à Marseille, ferrailleurs mal vus et menacés d'expulsion, en posant chevalet et peinture dans la cité, comme acte de solidarité et désir d'entrée en relation. L'importance pour les populations en difficulté de faire l'expérience de la pratique artistique se vérifie, car l'art touche à la singularité de chaque personne, la rejoint dans sa valeur inaliénable et lui permet de dialoguer avec ses semblables.

Le système de valeurs que porte l'association, ses administrateurs, ses bénévoles et ses permanents est principalement fondé sur le désir d'apporter cette considération à tous ceux auxquels elle s'adresse et d'accompagner leur lutte contre l'exclusion.

Dès lors, il implique :

une solidarité active, en mobilisant des volontariats et des bénévoles, en impliquant des artistes, des travailleurs sociaux et des pouvoirs publics auprès des enfants et des familles confrontés à l'exclusion et à l'absence de pratiques artistiques.

une écoute et un professionnalisme, en assurant une présence d'artistes confirmés, et de professionnels de terrain attentifs, à l'écoute de la parole des habitants et à la valorisation de la production des enfants.

un engagement dans la durée, en maintenant une présence régulière sur plusieurs années dans les sites d'interventions, quelles que soient les difficultés.

une démarche d'inclusion en donnant aux enfants et aux familles l'occasion de découvrir leur ville, ses lieux de culture, ses habitants. En leur faisant faire l'expérience d'un temps et d'un espace de production collective et de paix sociale.

une approche coopérative, en associant les acteurs de l'intervention sociale et éducative présents sur les sites d'intervention, en impliquant les parents disponibles, en nouant des partenariats avec les institutions culturelles.

2- Notre objectif et nos missions :

Notre association œuvre depuis 30 ans au sein du champ social et du champ culturel pour : « lutter contre l'exclusion et permettre aux publics socialement fragilisés d'accéder aux pratiques artistiques et culturelles. »

Nous articulons nos actions autour de deux missions principales.

Mission 1 : Pratiques culturelles

« Développer les pratiques artistiques et culturelles des enfants des quartiers prioritaires ».

Leur permettre de s'inscrire dans une pratique artistique régulière, de rencontrer des artistes et de découvrir des lieux culturels. Nous organisons pour cela des ateliers de rue, en pied d'immeuble, des visites culturelles et des expositions qui valorisent les productions réalisées par le public.

Nos ateliers permettent aux enfants de s'exprimer, d'affirmer leurs capacités créatrices, de développer confiance et autonomie. Notre mode d'action dans l'espace public des quartiers, comme dans les lieux culturels en ville, favorise la socialisation des enfants et les interactions entre habitants. En inscrivant nos actions dans la durée, c'est l'ouverture sociale et culturelle des enfants que nous visons.

Cette mission concerne actuellement une vingtaine de quartiers prioritaires dans les Bouches-du-Rhône et mobilise chaque année près de 4500 enfants.

Mission 2 : Essaimage / Réseau

« Essaimer cette démarche auprès d'un public plus large, structurer un réseau des ateliers de rue et nourrir sa pratique. »

Cette seconde mission concerne actuellement 40 quartiers à l'échelle nationale et couvre 4 aspects :

1- Transmission de savoir-faire : essaimage des ateliers de rue par la transmission de notre pratique à des acteurs locaux (centres sociaux, associations d'habitants, équipements culturels). Il s'agit d'implanter notre démarche dans de nouveaux sites en proposant aux acteurs locaux de se l'approprier et d'en devenir seuls porteurs à terme. La phase d'accompagnement dure de 2 à 3 ans.

2- Formation à la pratique des ateliers de rue : soit 6 journées de formation initiale et continue, ouvertes à tout intervenant des ateliers, artiste, animateur, bénévole ou service civique du réseau. Nous accueillons chaque année une quarantaine de personnes.

3- Prospection : exploration chaque année de nouveaux quartiers et rencontre de partenaires - centres sociaux, institutions culturelles, bailleurs, équipes de la politique de la ville, avec partage de diagnostics et premières expérimentations de l'action pour mesurer la pertinence d'établir un projet à l'année. Conception, ingénierie pour le montage partenarial et financier.

4- Animation du réseau : principalement par une réunion annuelle d'échange de pratiques et de réflexion et un soutien post-transmission aux porteurs devenus autonomes. Cette fonction nous permet de maintenir des liens, rester en appui aux porteurs, nourrir les pratiques du réseau en diffusant des ressources nouvelles (expérimentations, recherches, innovations modélisées), maintenir et veiller à la qualité globale des actions.

3- Notre organisation

Direction stratégique : un bureau de 7 membres et un Conseil d'Administration animés par le président avec le directeur.

Direction opérationnelle : un directeur qui anime une équipe technique composée de 8 salariés, 20 artistes professionnels vacataires, 4 services civiques, 15 stagiaires issus de domaines complémentaires (beaux-arts, animation, travail social, ingénierie) et 21 bénévoles.

Adhérents de l'association : 37 membres particuliers et institutionnels

Vie associative :

Le conseil d'administration composé de 22 membres se réunit 3 fois par an.

Le bureau se réunit 10 fois par an, en présence du directeur de l'association, pour prendre les décisions de gestion courante, effectuer les choix de partenariats et de financements, préparer les évolutions stratégiques qui sont soumises au conseil d'administration.

Une organisation par projet est mise en œuvre avec des groupes de travail rassemblant salariés et bénévoles, notamment : une commission bénévolat pour dynamiser la vie associative, la recherche et l'accueil de bénévoles et une commission mécénat qui se réunissent chacune de manière régulière.

D'autres temps rythment la vie associative : journée des bénévoles, journée salariés/bénévoles, réunion des artistes et réunion nationale de Réseau.

Un Comité de parrainage vient compléter le dispositif.

4- Nos sites d'intervention et nos publics :

Nos sites d'intervention :

L'association intervient au sein des quartiers prioritaires, principalement à Marseille et dans les Bouches-du-Rhône, et pratique une politique d'essaimage des ateliers de rue à l'échelle nationale.

L'association est sollicitée par les partenaires de la politique de la ville, la CAF, des bailleurs, des centres sociaux ou des associations de prévention, pour intervenir dans les cités pour lesquelles des besoins prioritaires se manifestent. L'association décide d'y répondre en fonction de ses missions, de sa propre appréciation et des financements qui peuvent être réunis.

Nos publics :

Les enfants et préadolescents des quartiers prioritaires : nos actions mobilisent principalement les enfants de 4 à 12 ans, ceux qui ne bénéficient pas d'activités durant le temps extrascolaire, demeurent éloignés des pratiques culturelles et échappent aux dispositifs classiques d'animation et d'accompagnement social. Selon la taille des quartiers, l'atelier de rue rassemble de 20 à 60 enfants par séance, de 160 à 430 enfants différents par an, avec une grande mixité garçons/filles.

Les parents et habitants : les ateliers constituent une approche dynamisante et valorisante de l'espace public qui profite au quartier. Ils deviennent un lieu de rencontre et d'échange pour les adultes. La

relation parents/enfants est au cœur de notre préoccupation. Notre souhait est de favoriser la présence des parents durant le temps éducatif et culturel que nous proposons, éveiller leur intérêt à une pratique créative des enfants, et susciter leur implication dans les ateliers et les sorties culturelles en famille.

5- Nos partenaires :

Nos partenaires opérationnels :

Les centres sociaux, les associations de prévention spécialisée et de médiation urbaine, les amicales de locataires et associations d'habitants, les bailleurs sociaux, les écoles, les institutions culturelles et des artistes professionnels.

Les partenaires financiers :

Ceux qui conçoivent et financent la Politique de la Ville (Etat, Métropole, Conseil Départemental 13), L'Etat, le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône et la Caisse d'Allocations Familiales 13 au titre du droit commun, l'Etat au titre des contrats aidés et services civiques, les bailleurs sociaux et le mécénat d'entreprise.

6- Nos orientations pour 2020 – 2025 : approfondir notre impact et essayer.

Le renouvellement de notre projet

Le travail d'analyse et de prospective stratégique réalisé de novembre 2018 à février 2019 dans le cadre du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) a permis d'élaborer plusieurs scénarios d'évolution des missions de l'association (définies page 2) qui ont été soumis à nos principaux partenaires financiers avant d'être validés par le conseil d'administration.

L'assemblée générale ordinaire du 7 mai 2019 a entériné le renouvellement de notre projet associatif autour d'une double stratégie pour 2020-2025 :

- Recentrer nos actions sur un nombre réduit de quartiers, pour y renforcer notre présence et notre impact. Des « sites en approfondissement » au sein desquels nous élargissons nos modalités d'intervention.
- Poursuivre l'essaimage des ateliers de rue et la transmission de notre savoir-faire au plan local voire national, pour un certain nombre de sites ciblés, dits « sites en transmission ».

Sites en transmission : une redéfinition des processus d'essaimage.

D'une part, l'association redéfinit le mode actuel de transmission en réaffirmant un mode projet rigoureux : phase de transmission conduite sur 3 années au maximum (arrêt des actions si la transmission n'aboutit pas), établissement de conventions d'engagements réciproques (mise à

disposition de personnel, participation à la formation...), co-portage administratif et financier avec la structure qui s'approprie la démarche, rôle accru du comité de pilotage (financeurs) dans le suivi et l'aboutissement de la phase de transmission. Ce mode de transmission vise les centres sociaux ainsi que les institutions culturelles.

D'autre part, l'association souhaite considérer et explorer de nouveaux modèles d'essaimage, pour des implantations, à plus grande distance, dans de nouvelles régions.

Sites en approfondissement : de nouvelles modalités d'intervention pour accroître notre impact.

Il s'agit d'intensifier notre présence et nos actions dans certains quartiers, en développant de nouvelles modalités d'intervention.

Nous souhaitons diversifier les pratiques artistiques proposées, les publics mobilisés, les partenariats et les modes d'intervention des artistes.

Cette stratégie se décline en 4 orientations :

1- Diversifier les pratiques artistiques proposées aux enfants dans le cadre de l'atelier de rue :

Leur proposer, en plus des arts plastiques, des ateliers autour de la musique, du théâtre, de la danse ou bien encore de l'écriture. Il s'agira : soit de déployer 2 pôles d'activités dans l'atelier de rue, chacun conduit par 1 artiste, soit d'accueillir les artistes sur des périodes distinctes, en allongeant la présence des ateliers à l'année.

Ces ateliers aux pratiques distinctes seront reliés par un projet artistique commun, comme par exemple le traitement d'une œuvre par la musique, la création de décors et d'une mise en scène. Cette démarche permettra de décupler les possibilités de découverte et d'accès à la culture pour les enfants.

2- Ouvrir la création artistique aux adolescents et aux adultes par des temps d'ateliers spécifiques :

Ateliers en direction des adolescents : autour du graffiti, du street-art, du slam, du théâtre d'improvisation, en conduisant des projets à dimension citoyenne.

Nous nous appuyerons pour cela sur l'expérience d'ateliers ados que nous menons depuis deux ans sur plusieurs places publiques du grand centre-ville de Marseille avec le soutien du CGET. Ces ateliers seront développés sous forme de stages (dans un local ou dehors selon les propositions), en collaboration avec les groupes de prévention et le secteur jeune du centre social. Cette démarche nous permettra de continuer d'accompagner les enfants de nos ateliers au-delà de 12 ans, avec une offre culturelle nouvelle et adaptée.

Ateliers en direction des parents avec leurs enfants : activités créatives qui favorisent l'expression commune. Ces ateliers se dérouleront dans des locaux par des stages vacances parents/enfants. Cette démarche, déjà expérimentée, nous permettra de travailler sur la parentalité et d'établir des liens plus étroits avec l'ensemble de la sphère familiale.

3- Valoriser les œuvres produites par les habitants :

- Valoriser les productions des ateliers en éditant des monographies d'enfants et des productions d'ateliers, en développant des espaces d'exposition, temporaires ou permanents, au sein du quartier, mais également au sein des institutions du territoire.

- Produire des œuvres participatives qui s'inscrivent de manière pérenne dans le quartier comme les fresques murales qui font la fierté des enfants et adultes qui y ont participé et laissent une trace durable des pratiques artistiques proposées.

4- Développer des résidences d'artistes :

Diversifier les modalités d'intervention des artistes en proposant un lieu dans le quartier qui leur permette de réaliser une œuvre collective ou en résonance avec le vécu du quartier, en relation avec la pratique des ateliers.

Ainsi ces nouvelles modalités d'intervention permettront une approche approfondie plus complète du quartier et de ses habitants, une présence significative sur toute la durée de l'année et une complémentarité d'actions qui renforce notre impact sur un public plus large.

Leur mise en œuvre est engagée. Elle sera généralisée à l'ensemble des sites de proximité d'ici 2023, en fonction des financements obtenus auprès des partenaires.